

RÉSUMÉ

Du discours tenu à la Conférence internationale organisée par EURORAI sur le thème de « L’audit de la dette publique au niveau des gouvernements nationaux, régionaux et locaux »

Pour de multiples raisons objectives, aucune approche unifiée n’a encore vu le jour dans la pratique internationale de l’audit de l’efficacité de la dette publique.

Néanmoins, nous nous proposons d’étudier plusieurs approches pouvant être utilisées pour l’audit de l’efficacité de la dette publique. Pour ce faire, nous avons développés plusieurs critères.

Si le règlement budgétaire de la Fédération de Russie fixe des limites à la dette publique par rapport aux recettes inscrites au budget, il n’indique aucune valeur d’endettement optimale (sûre) pour les économies fédérale et régionale. Nous estimons que l’un des critères majeurs concernant l’audit de l’efficacité de la dette publique réside dans la détermination et la justification d’un montant optimal d’endettement des économies régionales, obtenu sur la base de la corrélation des flux de recettes prévues et des fonds attachés au règlement de la dette.

Dans ce cas, le critère de faisabilité économique peut correspondre au taux de croissance du produit intérieur brut régional et de la dette publique sur une période donnée.

De son côté, le critère d’évaluation de la gestion opérationnelle de la dette publique et de sa structure scrute plusieurs éléments : la validation ou le blocage par les autorités régionales des mesures destinées à sortir de remboursements des dettes importantes, la réussite ou l’échec d’un programme d’austérité budgétaire, la réduction du risque par des opérations de refinancement de la dette, le remboursement anticipé de cette dette, l’adéquation au système budgétaire des conditions d’attraction des emprunts, l’accumulation au compte d’exécution du budget des fonds requis pour le remboursement de la dette et, enfin, la réduction du montant des emprunts si ceci ne sont pas indispensables pour financer les dépenses inscrites au budget.

En outre, en sa qualité d’organe permanent chargé du contrôle des finances publiques à Moscou et par la mise en œuvre de travaux d’audit, la Chambre des comptes de la ville de Moscou a

acquis une certaine expérience dans l'évaluation de l'efficacité démontrée pour attirer et utiliser des capitaux. Au cours de ses audits, elle a détecté des manquements spécifiques dans les débours de prêts liés contractés auprès d'organismes étrangers. Ceux-ci seront détaillés dans la présentation de notre rapport.

Tous ces critères, qui donnent une bonne idée des emprunts régionaux en vigueur et des programmes d'investissement, transparaissent dans les graphiques et diagrammes proposés.

V. B. Iyashvili,
Premier vice-président
de la Chambre des comptes de Moscou